

ÉCHALLAT

LES ÉCHOS DE NOTRE VILLAGE



N° 59 Octobre 2021 – 26^{ème} année



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je voudrais, en premier lieu, encourager celles et ceux qui sont encore réticents, à se faire vacciner contre la Covid. En effet, il s'agit, de toute évidence, de la solution connue la plus efficace pour nous permettre d'espérer retrouver une vie totalement normale dans les mois à venir. Ne soyons pas naïfs, la grande majorité des mouvements anti-vaccination ne font que masquer de basses manœuvres politiciennes ou complotistes. Ces mouvements sont bien incapables de proposer des alternatives crédibles et sérieuses à la vaccination, en aucun cas ils ne servent la cause commune.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec des effectifs stables par rapport à l'année dernière. Au total, ce sont 85 enfants qui sont accueillis dans les deux écoles, 43 à Douzat et 42 à Echallat.

Cette rentrée a été précédée de quelques travaux d'entretien des salles de classes et d'un investissement, subventionné à 80 %, d'équipements numériques pour les élèves et les maîtresses.

D'une façon générale, les parents d'élèves sont très satisfaits des services du SIVOS qui gère l'ensemble des activités péri-scolaires : la garderie sur des plages horaires très étendues, le transport scolaire à la carte, et la cantine. Les dépenses liées à chacune de ces activités sont prises en charge à un niveau très élevé (plus de 50 %) par les communes, ceci afin de réduire les coûts pour les familles et de conserver l'attractivité de nos écoles. Ainsi, la dotation de la Commune au budget de fonctionnement du SIVOS est notre premier poste de dépenses, à hauteur de 85 000 € environ.

Un agent technique auxiliaire vient d'être recruté pour pallier aux nombreuses absences pour maladie professionnelle de l'agent titulaire. Le contrat, d'un an renouvelable une fois, rentre dans le cadre des contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) subventionnés à 80 % par l'Etat. Bienvenue à Damien Cotel.

Le Conseil Communautaire du Rouillacais vient de décider de mettre en place, à partir du premier trimestre 2022, la collecte des déchets ménagers dans des sacs transparents à la place des sacs noirs. Cette décision ne sera vraisemblablement pas comprise de tous, du moins dans un premier temps. Pour autant, c'est certainement la meilleure solution pour améliorer le tri afin de diminuer la quantité de déchets, le coût de traitement de ceux-ci étant appelé à doubler d'ici 2025.

Un nouveau site internet de la Commune est en préparation. Il permettra de consulter facilement toutes les informations communales et donnera un accès direct à différentes formalités administratives.

La photo de couverture illustre l'activité économique principale de notre village. C'est un clin d'œil amical à tous les viticulteurs qui viennent de terminer les vendanges.

Bien cordialement à toutes et à tous,

Alain Briand



AU SOMMAIRE

Les actualités de la commune	3 à 6
Le coin des associations	7 à 9
Vie Scolaire	10 à 12
Bienvenue	13
Le saviez-vous ?	13
Social	15 à 19
Bonnes pratiques	20
Infos pratiques	21 à 24
Le carnet	27
Quizz	28



Comité de rédaction :

Céline FOURCADE
Stéphanie LABORDE-GALTEAUD
Corinne VERGNAUD
Lucien AUNEAU BONTE

Alain BRIAND

Imprimerie :

AJ GRAFIK – 16170 Rouillac
05 45 25 22 95

Dépôt Légal :

Octobre 2021

Les actualités de la commune

CONNEXION

SITE WEB

La refonte du site web de la commune est en cours. Accompagné de l'ATD16 (Agence Technique Département), plusieurs prestataires ont été consultés, et c'est la société SubDelirium qui a été retenue pour réaliser notre nouveau site Internet. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques ainsi que des services en ligne. Nous espérons pouvoir vous le présenter rapidement.



CONNEXION

ANTENNE 4G

Les travaux d'Orange pour installer l'antenne 4G ont été initiés. Le mât sera implanté au lieu-dit La Frérie, sur la commune d'Échallat.



De passage...



Merci à Damien C. de nous avoir fait suivre les photos de ces visiteuses inattendues à Sainte-Catherine cette matinée du 15 Août dernier.



Peut-être aurons-nous le plaisir d'annoncer une naissance à Sainte-Catherine dans notre prochain bulletin ? 😊

CEREMONIE

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration du 11 novembre sera ouverte à tous. Un rassemblement est prévu place du lavoir à 11h00. La cérémonie au monument aux morts sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

EMPLOI

AGENT TECHNIQUE

Bienvenue à Damien COTEL

Nous accueillons depuis le 1er octobre Damien COTEL, au poste d'agent technique Auxiliaire sur notre commune. Damien va pallier l'absence d'un de nos agents et a signé un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une durée de 12 mois, renouvelable une fois. Ce contrat est subventionné à 80% par l'état. Nous vous remercions de vous joindre à nous pour réserver à Damien le meilleur accueil et lui souhaiter une bonne réussite dans ces nouvelles fonctions.



LES TRAVAUX VONT BON TRAIN SUR LA COMMUNE...

Aménagement de sécurité sur la RD14

Un comptage de véhicules avait été effectué par l'ADA (Agence départementale d'Aménagement) à différents endroits de la commune (route de Fessou, l'Habit, RD14...) entre le 29/08/2020 et le 03/09/2020.

La synthèse des analyses démontrait, notamment, une circulation importante sur la route de Rouillac (RD14), avec plus de 1000 véhicules par jour, dont une centaine de camions.

Au cours de cette dernière année, 3 accrochages ont eu lieu, et il a été noté que l'intersection de la RD14 et de la route des écoles, malgré l'installation de miroirs, est extrêmement dangereuse.

Afin de sécuriser cet espace, l'ADA propose l'installation de 2 plateaux surélevés, avec passage piétons : le premier au niveau de la route des écoles, et le second à l'entrée du village au niveau de la route de Vaux-Rouillac. Le coût estimatif du projet s'élève à environ 20 000 €.

Bâche incendie aux Brandes



Un incendie dans une maison d'habitation, dans une forêt ou tout autre emplacement est une énorme perte pour l'ensemble de la commune. Les autorités locales ont donc le devoir de prendre des précautions pour limiter les dégâts en cas d'incendie.

En collaboration avec la commune de Vaux-Rouillac, le projet initié il y a plusieurs années a vu le jour cet été.



Une subvention de 8 118 € au titre « des amendes de police pour un aménagement de sécurité » a été accordée par le département.

Ces travaux entrent également dans le cheminement du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Trois prestataires vont être consultés pour un démarrage du chantier d'ici la fin de l'année.

Voirie

Pose de bordure rue du Cerisier Négrier, rue du Fessou (2 emplacements) et rue des écoles. Ces travaux représentent un investissement total de 24 000 € dont 5 300 € de subvention.



Gravillonnage route de Chante à Gré



Mise aux normes sécurité de la salle des fêtes

La visite de sécurité incendie de la salle des fêtes du 05/08/2021 a conclu à la nécessité d'une mise aux normes de l'installation. Les travaux ont été réalisés très rapidement et l'autorisation d'exploitation a ainsi pu être renouvelée par la commission de sécurité départementale du 22/09/2021.

Les travaux effectués :

- Contrôle et mise aux normes de l'installation de gaz avec installation d'un arrêt d'urgence à l'extérieur du bâtiment
- Remise en fonctionnement de l'éclairage de secours
- Installation d'un groom à la porte de la salle des fêtes
- Déplacement des extincteurs
- Amélioration de la signalétique de sécurité



ENFANCE

LE JARDIN A MALICES

En raison des conditions sanitaires difficiles depuis Mars 2020, l'association a dû s'adapter.



Les sorties extérieures ont été privilégiées.

De petits groupes participaient aux activités proposées.

Un atelier « sensibilisation aux goûts » a été organisé

avec Régalade.

Les vendanges ont permis aux petits de découvrir cette « grosse bête » qu'est la machine à vendanger et ils se sont régalés avec les raisins offerts par les propriétaires.

La maison Raffier a accueilli l'association pour la visite de la chèvrerie, toujours en deux groupes.






Aux beaux jours (même peu nombreux cette année), les enfants se sont régalés avec des jeux d'eau sur le terrain de foot d'Echallat.

Dans la cour de l'école de Vaux-Rouillac, les petits profitent de la vie en collectivité et s'adonnent aux plaisirs des jeux de plein air.

Pour la période 2021/2022, le travail en petits groupes continuera d'être privilégié.



Projets :

-  Musique avec une professionnelle (Maire Laure Aubineau)
-  Sensibilisation aux goûts (Régalade)
-  Equithérapie (E'quiétude à Echallat)
-  Ferme pédagogique des Fillaos
-  20 ans de l'association

ENFANCE

REGALADE

UNE RENTREE RICHE EN PROJETS POUR REGALADE

La rentrée de septembre est toujours synonyme de nouveaux projets mais cette année, l'association a particulièrement été sollicitée et c'est avec un grand plaisir qu'elle va accompagner de nouvelles structures dans leur projet en lien avec l'alimentation.

L'équipe de salariées se renforce et compte maintenant 3 personnes pour répondre aux demandes : Charlotte, Julie et Apolline.

Depuis plusieurs années Régalade accompagne des établissements qui accueillent des adultes en situation de handicap comme la Gachère à Rouillac ou la Ferme des Vallées à Montmoreau par



exemple. Des ateliers cuisine dans le but de faire le lien entre l'alimentation et la santé sont proposés.

Pour aller plus loin, Régalade souhaite réaliser un livre de recettes avec et pour les personnes en situation de handicap. Ce livre serait en FALC (facile à lire et à comprendre), c'est à dire avec beaucoup de pictogrammes et des écritures adaptées.

L'association est actuellement en recherche de partenaires.

Pour plus d'informations :

<https://www.associationregalade.fr/>

ou Charlotte au 06 76 31 99 39.

L'ALAMBIC



ARTS POUR TOUS

Le festival a commencé bien en amont par le stage « Arts pour Tous » encadré par Florence Alemany. Cette année les participants venaient des structures La Gachère et La Merci, comme à l'habitude les différences séances se sont déroulées dans une très bonne ambiance sous la bienveillance de Florence et des encadrants de ces 2 associations. Cette année le Land Art était à l'honneur.

LES 30, 31 JUILLET ET 1ER AOUT LE FESTIVAL ECHALL'ARTS



Juste pour rappel, à la suite des consignes reçues de la préfecture fin mai, l'association l'Alambic avait donc décidé de recentrer le festival sur une forme réduite limitée aux seuls stages (quatre) et au concours de peinture. L'évolution des règles sanitaires communiquées mi-juillet nous demandait de respecter la jauge de 50 personnes maxi.... Toutes ces contraintes que nous avons respectées et appliquées ont abouti à un festival Echall'Arts très confidentiel.

Le samedi 31 juillet, le concours de peinture nous a permis d'accueillir 27 peintres venant de toute la France.

Les peintres ont donc investi le bourg et les environs du village pour réaliser leur œuvre entre 9H du matin et 15h. Le jury s'est réuni à 16h à la salle des fêtes.

La remise des prix a commencé vers 18H, nous avons attribué aux artistes 11 prix.

Cette séance de remise des prix a été ponctuée par une démonstration de « speed painting » par Jean-Pierre Blanchard avec le portrait de Serge Gainsbourg. Un pot de l'amitié a permis aux artistes présents d'échanger plus longuement.

Les quatre stages proposés étaient : peinture sur tissu, peinture portrait, modelage animalier et sculpture sur pierre. Nous avons accueilli près de 25 stagiaires.

Les stages se sont déroulés dans une très bonne ambiance, les maîtres de stage et les stagiaires étaient ravis de leur week-end et des travaux réalisés.

A la fin des 3 jours, la présentation des œuvres sur la place du lavoir a permis de partager cette joie et ce contentement de tous autour du bel ouvrage accompli. Un pot de l'amitié a continué ce partage.

Le plaisir et la joie exprimés par les stagiaires, les maîtres de stages et les peintres nous ont réellement convaincus. Cette belle aventure humaine qu'est le festival valait le coup d'être organisée.



Dès que les conditions sanitaires permettront d'organiser des réunions simplement, nous serons contents de nous retrouver. A très bientôt !



CLUB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Après une saison 2020-2021 fortement perturbée par un coronavirus et des variants tenaces, le Club de Gymnastique Volontaire d'Echallat a repris ses activités le lundi 6 septembre 2021, à la salle des fêtes de la commune, pour le plus grand plaisir des gymnastes, anciens ou nouveaux. Les séances, arrêtées fin octobre 2020, n'avaient redémarré qu'au printemps 2021, en 2 groupes, à l'extérieur, le lundi, de 20h à 21h et le jeudi, de 18h à 19h. Certes, entre-temps, avaient été proposées des séances en ligne mais elles ne sont pas accessibles à tous et rien ne vaut l'émulation d'exercices pratiqués ensemble, sous la conduite attentive de l'animatrice.

Pour cette rentrée 2021, retour aux jour et horaire habituels, à savoir le lundi, de 19h45 à 20h45, en dehors des vacances scolaires. Les règles sanitaires restent en vigueur : désinfection des mains, port du masque (facultatif durant l'exercice), distanciation physique...et, nouveauté, le pass sanitaire. Mais ces quelques contraintes n'ont pas découragé les 26 gymnastes (dont 3 hommes), trop contents

de reprendre une activité, si profitable pour la santé physique et morale.

Physique, cela va de soi. L'entraînement, en ce début, est progressif pour réhabituer le corps aux mouvements et à l'effort. Mais la gymnastique volontaire est accessible à tous, quelle que soit la condition physique, car chaque exercice est adaptable et a des variantes proposées par l'animatrice. Même pratiquée sur une chaise, la gym permet de renforcer ses muscles, de préserver sa souplesse, de gagner en équilibre.

Au moral, elle est bénéfique également : c'est l'occasion de rencontrer les autres, de sortir, pour certains, de leur solitude, d'échanger, de s'exercer en musique et de pratiquer la thérapie du rire car l'ambiance est joyeuse, détendue, conviviale et selon la formule adoptée une fois pour toutes : "que du bonheur !"

Autant de bonnes raisons pour venir essayer, même en cours de saison. Chacun peut y trouver son compte et pour une cotisation accessible.

Contacts :

Odile Sallet : 05 45 35 82 05 - sallet.odile@gmail.com

Monique Baro : 05 45 35 82 58 - baro.monique16@gmail.com



TRAVAUX SCOLAIRES

PETITES SECTIONS ET MOYENNES SECTIONS

La rentrée s'est plutôt bien passée, malgré quelques petits chagrins.

Nous avons lu et travaillé sur des albums racontant la première rentrée à l'école de différents personnages, comme T'Choupi, Calinours, le Petit Ogre et Timothée.

Nous avons travaillé sur les nombres 3 et 4 et sur les formes géométriques simples en moyenne section et sur les couleurs en petite section, tout

ceci sous forme de jeux.

En ce début du mois d'octobre, nous avons commencé à lire des albums sur les sorcières : Les 3 sorcières, Une soupe 100% sorcière, Cardamome la sorcière et Ah les bonnes soupes. En graphisme, les enfants de moyenne section travaillent sur les traits (oblique, vertical et horizontal).

Nelly LAFFARGUE (PS/MS)



RENTREE GRANDES SECTIONS ET CP

Rentrée toujours masquée pour les CP qui ne quittent toujours pas leurs masques pendant le temps de classe. Nous attendons avec impatience la levée de cette obligation pour faciliter les apprentissages dans la lecture.

L'équipe est au complet avec Mme Richar enseignante et Sandrine Jacquet, ATSEM de la classe. Il y a 23 GS/CP (15 CP et 8GS) pour cette rentrée 2021.

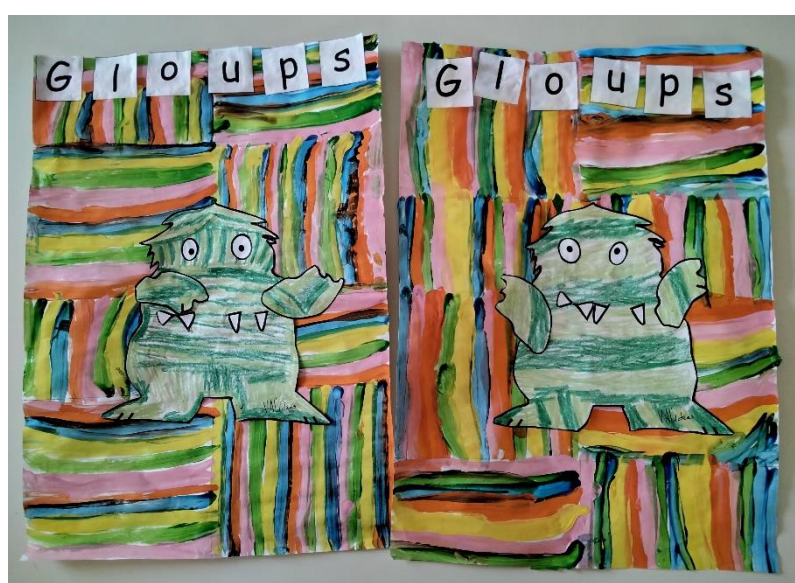
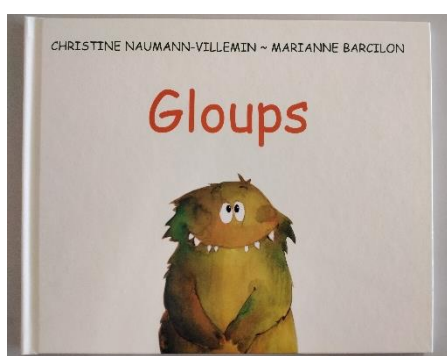
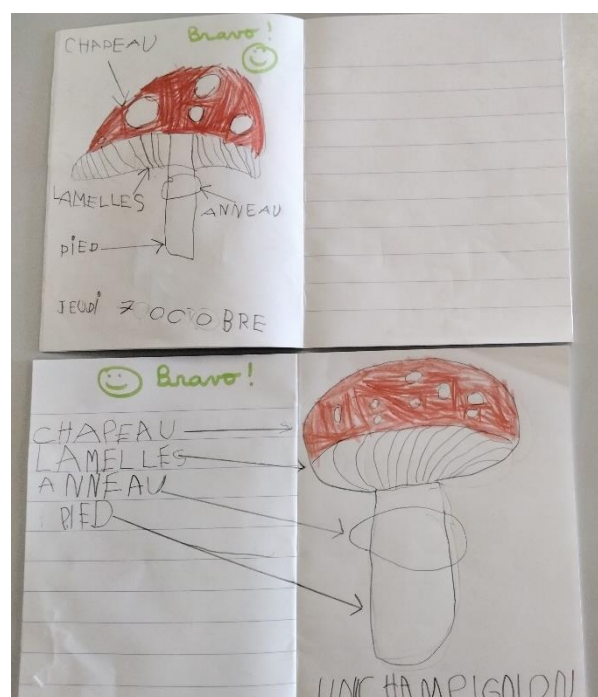
Les élèves ont travaillé sur un album de rentrée « Gloups », un petit monstre qui fait des bêtises et essaie de se contenir pour son premier jour de rentrée. Des activités de lecture, arts visuels, mathématiques ont été proposées à partir de cet album.

Les CP travaillent autour des contes pour l'apprentissage de la lecture et nous découvrons pour ce début d'année les 3 petits cochons et le petit chaperon rouge.

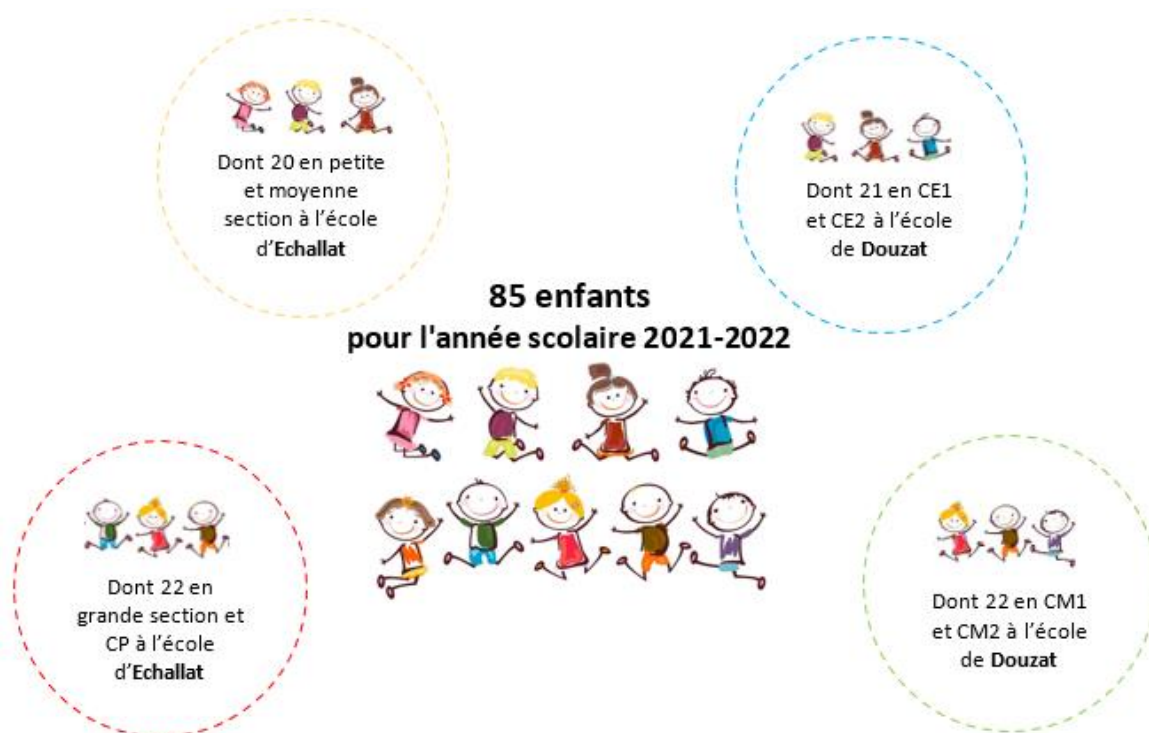
Les enfants réalisent également des activités en lien avec l'automne, apprennent du vocabulaire autour des champignons notamment.

Ils iront également pour la première fois depuis deux ans à un spectacle proposé par la Palène. Ils sont très heureux de pouvoir enfin sortir de l'école et faire ensemble des activités en extérieur.

Marie RICHAR (GS/CP)



LE SIVOS



Le SIVOS, c'est une équipe de 9 personnes dont 2 contrats PEC (Parcours Emploi Compétences). Ceux-ci sont subventionnés à 80% par l'état et sont employés dans les cantines de Douzat et Echallat.

Grâce à la subvention du plan numérique national (50%), le SIVOS a pu équiper l'école pour la rentrée de 5 ordinateurs (1 pour chacune des 4 enseignantes et 1 pour le secrétariat), 3 tablettes pour les enfants d'ECHALLAT et 4 pour ceux de DOUZAT. Il reste à recevoir vers 3 ordinateurs supplémentaires pour ECHALLAT et 4 pour DOUZAT.

Au cours de l'été, différents travaux ont été réalisés dans l'école d'Echallat tels que la réfection de cloisons, l'isolation sur deux murs, ainsi que divers travaux d'électricité, peinture, installation de la fibre, etc.

Si vous souhaitez contacter le SIVOS vous pouvez vous adresser à Aurore MARTIN à secretariat@echallat.fr ou par téléphone au 05 45 96 92 60.



Bienvenue



De nouveaux habitants sont arrivés sur notre commune, joignez-vous à nous pour leur souhaiter la bienvenue :

- Au 01/08/2021 : Camille MARTINEAU et Thomas POUGNARD à Puy Saint-Jean

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? N'hésitez pas à venir vous présenter à la Mairie !

Et n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre nouveau domicile.

Le Saviez-vous ?

HISTOIRE

LE LOGIS DE FESSOU



Il est situé à l'est du bourg dans le hameau du même nom. Le domaine surplombe Echallat. Son histoire est très mal documentée avant le XVIII^{ème} siècle. Il aurait été le lieu d'un château féodal détruit durant la guerre de cent ans selon André Audouin. Du logis de l'époque médiévale, il ne reste que des caves voûtées. Une nouvelle demeure a été construite au XVIII^{ème} siècle, peut-être avec les matériaux de l'ancien château. La façade du logis présente encore des éléments caractéristiques de cette période : larges fenêtres, porte d'entrée et un escalier en pierre se trouvant à l'intérieur ainsi qu'un pigeonnier porche arasé construit à cette période.

Au XVIII^{ème} siècle, ce logis était la propriété de la famille Quantin. Les bâtiments ont été remaniés au cours du XIX^{ème} siècle : un autre logis a été construit ainsi que des dépendances agricoles.

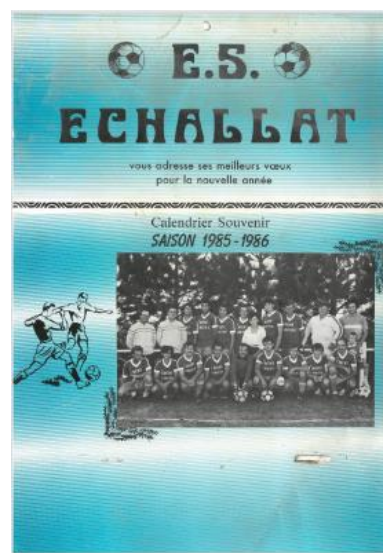
La possession d'un pigeonnier, appelé « fuie » sous l'ancien régime, était réglementée et n'était accordée qu'aux nobles et aux religieux. L'importance du pigeonnier était le reflet de la fortune du propriétaire car le nombre de nichoirs, appelés boulines, indiquait le nombre d'hectares de terres possédées. La production d'engrais était réservée à la noblesse qui s'enrichissait en le vendant.

Souvenirs

JEUX

ETOILE SPORTIVE D'ECHALLAT 1985-1986

Les [re]connaissez-vous ?



21 – Marie-Line CLOCHARD	20 – Jean-Michel AULARD	19 – Pierre MOREAU
18 – Franck JOSLAIN	17 – Patrick JOSLAIN	16 – Pascal CLOCHARD
15 – Didier AULARD	14 – Abdel KARROUM	13 – Hervé VILATTE
12 – Jean-Claude LAGARDE	11 – Jean-Marie CAMPS	10 – Jean-Luc GOYON
9 – Gérard GOYON	8 – Michel GOYON	7 – Didier GUERIN
6 – Thierry BURET	5 – Didier SUREAU	4 – Christian BERNARD
3 – Jean-Paul ARNUT	2 – Jean-Claude GAY	1 – Francis GAUTHIER

SOCIAL

NOUVEAUX LOCAUX DE LA CDC

La Communauté de Communes a investi ses nouveaux locaux depuis la rentrée. Vous pourrez y retrouver La Maison France Service (anciennement MSAP), des espaces de Coworking ainsi que des bureaux en location.

Communauté de communes du Rouillacais
314 avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC
www.cdcrouillacais.fr



Vous pouvez désormais contacter Sophie (accueil sans RDV) à franceservices@ccrouillacais.fr et Célia (accueil avec RDV) à actionsociale@ccrouillacais.fr

A l'Espace France Service, vous aurez accès gratuitement à l'espace multimédia, avec possibilité de consulter vos mails et d'aller sur Internet, grâce à des ordinateurs et tablettes qui seront mises à votre disposition. De plus l'accès au wifi est gratuit.

Horaires d'ouverture de la **ESPACE FRANCE SERVICE** :

Du Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Tél : 05.45.21.10.94

314 avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC (l'entrée se fait par le boulevard d'Encamp)

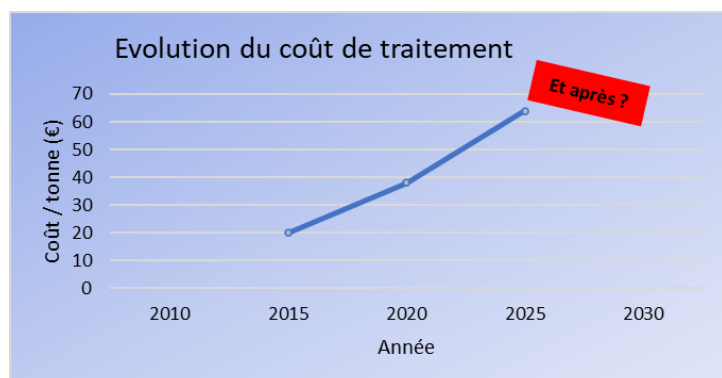
ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Nouvelles modalités : les sacs noirs vont être remplacés par des sacs transparents en 2022.

Etat des lieux de nos sacs noirs

- 70% du contenu des sacs noirs devrait être mieux trié pour être valorisé
- La moitié des déchets d'emballage et de papiers se retrouve dans les sacs noirs (et même beaucoup de bouteilles)
- Les coûts de gestion des déchets devraient considérablement augmenter ces prochaines années si aucune action n'est menée.



L'objectif poursuivi avec le passage aux sacs transparents est donc d'améliorer le tri et d'encourager les foyers à réduire la production de déchets. C'est ainsi que l'on pourra limiter l'impact sur l'environnement et la hausse des coûts de traitement.

Les sacs transparents pourquoi ?

- Faire appliquer les consignes de tri sélectif des emballages ménagers recyclables ;
- Faire respecter l'utilisation des bonnes filières pour l'ensemble des flux de déchets : piles, déchets verts, déchets dangereux des ménages... ;
- Sensibiliser à la prévention en matière de production de déchets ;
- Diminuer, à terme, la production de déchets ménagers résiduels ;
- Limiter l'augmentation des coûts due à la part de traitement (TGAP)

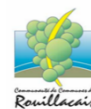
Comment ?

- Des sacs transparents vous seront mis à disposition gratuitement.
- Vous pourrez vous réapprovisionner gratuitement.

Quelles conséquences pour vous ?

- A terme, vos sacs noirs ne seront plus collectés
- Vos sacs transparents qui contiendront des déchets recyclables ne seront plus ramassés.

Le planning



LANCEMENT OFFICIEL
28 FEVRIER 2022

CULTURE

LE LIVRE SUR LE PATRIMOINE ROUILLACAIS

Le prix de vente de l'ouvrage a été fixé à 20€. Il sera en vente à la médiathèque dans les semaines à venir.



LA MEDIATHEQUE

Gratuité :

Dans le cadre de leurs actions pour l'amélioration de la qualité de vie dans le Rouillacais, les élus communautaires ont voté la gratuité de l'adhésion à la médiathèque.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, l'emprunt de livres, magazines et journaux, CD et DVD, ainsi que l'accès à Sésame (bibliothèque numérique de la Charente) est gratuit pour tous.

L'adhésion individuelle vous permet d'emprunter 3 livres, 2 revues et 2 CD pour une durée de 3 semaines, ainsi qu'1 DVD pour une semaine.

Avec l'adhésion familiale, chaque membre de la famille peut emprunter 3 livres, 2 revues et 2 CD pour une durée de 3 semaines, ainsi qu'1 DVD enfant et 1 DVD adulte pour une semaine.

Agathe, Béatrice et Mauricette, les médiathécaires vous accueillent pour vous faire découvrir ou redécouvrir les collections et nouveautés.

Protocole

De part la réglementation en vigueur, l'entrée dans la médiathèque pour les personnes majeures est soumise à la présentation d'un Passe Sanitaire valide.

A partir du 1er octobre 2021, les 12-17 ans devront également être titulaires de ce passe.

Click and collect (pour les adhérents uniquement)

Pour les personnes ne disposant pas du Passe Sanitaire ou ceux qui tout simplement veulent gagner du temps, le drive est fait pour vous !

Réservez les documents sur le portail de la médiathèque www.mediathequedurouillacais.fr ou via l'application Bibenpoche.






Prenez ensuite RDV par téléphone (05 45 96 48 56) ou par mail (mediatheque@ccrouillacais.fr), pour les récupérer.

Bénéficiez aussi du portage à domicile : pour toute réservation avant le jeudi 12h, vous serez livré chez vous le vendredi entre 9h à 12h par le Mobil'27.

Programmation :

La Médiathèque du Rouillacais, ce sont aussi des animations et des événements.



-  Le 1^{er} à 20h30 : spectacle dans le cadre du festival Au Fil du Conte "Histoire de ma grand-mère sans cape et sans slip rouge" de Monia Lyorit. Inscription obligatoire.
-  Du 2 au 23 : mois du polar, exposition « Scène de crime » de l'Espace Mendès France (tout public à partir de 12 ans)
-  Du 2 au 16 : Escape Game « Cognac : la dangereuse convoitise » créé par Code 60 (pour adulte). Inscription obligatoire.
-  Le mardi 26 à 16h00 (vacances scolaires) : projection cinéma pour jeune public avec la valise numérique du SDL « Kit de projection ». A partir de 4 ans, inscription obligatoire.
-  Le vendredi 29 à 19h (vacances scolaires): soirée ado « burgerciné » spécial Halloween (ça va faire peur !). A partir de 12 ans, inscription obligatoire.



- Le mercredi 15 de 10h à 17h : Festi'Noël et son marché de Noël, ses 2 spectacles jeunesse à 10h30 « Pingouin » (1-4 ans) puis 15h30 « Le costume du Père Noël » (tout public à partir de 3 ans) de la Cie Léz'arts vivants.

A ces temps forts s'ajoute la programmation habituelle de la médiathèque et ses animations gratuites :

- Les **BBlecteurs** : histoires, jeux de doigts, chansons, comptines, tapis lecture... pour les 0-3 ans, les vendredis 24 septembre, 29 octobre, 26 novembre de 10h30 à 11h00.
- Les **Racontines** : des histoires pour les enfants jusqu'à 77 ans, les mercredis 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre, les 1^{er} et 8 décembre de 10h30 à 11h00.
- Les **jeux vidéo** à la médiathèque : venez jouer sur Switch, entre amis ou en famille tous les mercredis de 14h à 18h, avec Fifa21, Mario Kart, Super Mario Party... A partir de 6 ans, inscription obligatoire.

Bien entendu, ce programme d'animation reste soumis aux mesures sanitaires en vigueur.

Autres actions :

La médiathèque reçoit également des groupes pour des temps animés : les tout-petits de la Halte-Garderie et les plus grands de l'Accueil de Loisirs de l'ALPR ; les assistantes maternelles et leurs bambins, les enfants des écoles, les résidents de la Gachère – ADAPEI Charente, les membres du jury du Prix des Lecteurs (Littératures Européennes Cognac), le Club Lecture du collège.

Nouveauté cette rentrée scolaire, les élus du Rouillacais offrent à chaque classe de la Communauté de Communes un trajet en bus afin de permettre à toutes les classes, sans exception, de découvrir ce lieu culturel.

Informations générales :

Médiathèque Intercommunale du
Rouillacais
139 Boulevard d'Encamp - 16170
ROUILLAC
Tél : 05 45 96 48 56

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 14h00 - 18h30
- Mercredi : 10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h30
- Vendredi : 14h00 - 18h30
- Samedi : 9h00 - 13h00



RECOMMANDATIONS DE LA MAIRIE

VIVONS ENSEMBLE

RUES, RUELLES ET TROTTOIRS

Nous rappelons à chaque administré qu'il est opportun que chacun entretienne les abords de sa propriété. Effectivement, bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs et bords de route est à la charge des habitants, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement. L'entretien, l'embellissement, et la sécurité dans notre village est l'affaire de tous !

LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE...

Pour le bien-être et la sécurité de chacun, la municipalité invite les habitants à ramasser les feuilles tombées et accumulées devant les habitations.



Les feuilles mortes peuvent être déposées dans vos bacs à compostes, ou bien, en quantité suffisantes, sont des excellents protecteurs pour les plantes qui craignent le gel.

POUBELLES COMMUNALES ET TRI SELECTIF

Les containers noirs et jaunes de la salle des fêtes sont exclusivement réservés à l'utilisation de ce lieu.

Pour rappel, un ramassage collectif est organisé dans la commune, chaque semaine pour les sacs noirs, et tous les 15 jours pour les sacs jaunes (voir calendrier distribué par la CDC).



La communauté de communes vend aux particuliers des containers (120 ou 240 litres).

Concernant les bennes à verre situées à différents endroits de la commune, il est rappelé qu'il ne faut pas laisser des sacs de verres à côté des bennes.

Des tournées de ramassage sont organisées, néanmoins si vous constatez qu'une benne est pleine, signalez-le à la mairie, elle sera vidée sous 48h.

MASQUES

Par civisme, respect de tous et de l'environnement, vous devez utiliser les poubelles pour vous débarrasser de vos masques jetables. Ne les laissez pas traîner par terre !



Voici ce que nous avons trouvé place du Lavoir.

PRENEZ SOIN DE VOTRE VOISINE / VOISIN

L'hiver approche à grand pas, la nuit tombe de plus en plus tôt, les volets se ferment, et le froid nous oblige à rester au chaud.

Pensez à votre voisin ou votre voisine, âgé(e) et souvent seul(e), un petit passage dans la journée, ou quelque fois dans la semaine, ne pourra que lui faire plaisir. Un petit bonjour pourra peut-être lui rendre un grand service. Pensons aux personnes isolées.



Infos Pratiques

SOCIAL

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES

77 place Thiers – 16170 ROUILLAC – Tél. : 05 16 09 51 37

HORAIRES

LE TRESOR PUBLIC

97 Place Tiers - BP 618 - 16170 ROUILLAC - Tél. : 05.45.21.70.48

Mardi, Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous.

Courriel : t016036@dgfip.finances.gouv.fr



HORAIRES

VOS DECHETTERIES



ROUILLAC - Zone de Lantillon

05.45.96.53.37

Lundi : de 14h00 à 17h55

Mardi : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55

Mercredi : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55

Jeudi : Fermeture hebdomadaire

Vendredi : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55

Samedi : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55

HIERSAC – Route de Tarsac

05.45.96.44.49

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi : Fermeture hebdomadaire

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi : de 14h00 à 18h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

COORDONNEES

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Ci-dessous les coordonnées des assistantes maternelles sur notre commune :

BOURDY Annick

35 rte de Chante à gré

tel : 06 70 28 62 93

CHARRE Pascale

352 rte des Ouches

tel : 05 45 96 54 05

FOURCADE Céline

250 rte de Vaux - Les Brandes

tel : 06 43 85 36 80



SERVICE A LA PERSONNE

MOBIL'27

Mobil'27 fonctionne du lundi au vendredi :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30.

Le service ne sera pas assuré les week-ends et jours fériés

Tarif unique à 1€ - La réservation s'effectue par téléphone, 24 h à l'avance au 05.45.96.99.46.

SERVICE A LA PERSONNE

ADMR

Association ADMR - 12 route de Hiersac – 16290 SAINT SATURNIN

www.fede16.admr.org

Tél : 05 45 68 37 29



LOCATION

SALLE DES FETES COMMUNALE

De nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes sont applicables à compter du 01/10/2021.

- ✓ Location le week-end :
 - 150 € pour les habitants de la commune
 - 300 € pour les personnes extérieures à la commune
- ✓ Lunch et vin d'honneur, pour les habitants de la commune uniquement : 100 €
- ✓ Mise à disposition gratuite pour les associations de la commune, et au prix de 100 € pour les associations hors commune.

La réservation de la salle des fêtes se fait au secrétariat de la Mairie via la signature d'un contrat de location. Un état des lieux est fait avant et après la location.

Il est rappelé que tous les déchets doivent être mis dans des sacs poubelle noirs/transparents, fermés et déposés dans le container réservé à cet effet. Les cartons, bouteilles plastiques et papiers recyclables sont à déposer dans la poubelle jaune. Les bouteilles en verre ne doivent en aucun cas être mélangées aux autres déchets et sont à déposer dans la benne à verre située à côté de la salle des fêtes.

L'ensemble des lieux (cuisine, salles, toilettes...) doit être restitué dans un état de propreté irréprochable.



SERVICE A LA PERSONNE

UDAF

L'UDAF DE LA CHARENTE propose, depuis plusieurs années, une action intitulée « MIEUX DANS MON ASSIETTE ».

Cette action est entièrement GRATUITE ; elle vise à informer et favoriser l'adoption de comportements ou de bonnes habitudes pour une alimentation saine et une forme optimale !

GRATUIT SUR INSCRIPTION



Les ateliers se tiendront :

**Salle Espace Frances Services
Communauté de Communes
Bd d'Encamp
16170 ROUILLAC**

**Pour tout renseignement
et demande d'inscription**

Contacteur :
Sandrine COLIN
05 16 53 01 62
sandrine.colin@udaf16.org



Mieux dans mon assiette



60 ans ou +, cette action vous concerne...



«Mieux consommer et se repérer»

ATELIER LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2021
De 10h à 12h00

Intervenante : une Conseillère en Economie Sociale Familiale

- Le consommateur responsable
- La notion de qualité des produits : les labels...
- La lecture des étiquettes

«Ayez les bons réflexes pour votre sécurité»

ATELIER LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2021
De 14h à 16h00

Intervenante : une Conseillère en Economie Sociale Familiale

- l'identification des arnaques
- la protection contre le démarchage à domicile agressif

 **REPAS OFFERT**

 **INSCRIPTION
AVANT LE 02 NOVEMBRE 2021**



SERVICE A LA PERSONNE

PRESENCE VERTE



Ensemble, améliorons votre quotidien !

Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertcharente.fr



Livraison de Repas à Domicile, Jardinage, Bricolage :
www.presencevertcharente.fr - Tél. : 05.45.97.81.30

INFOS DIVERSES

ENVIE DE VOUS EXPRIMER ?

UNE IDÉE ?

Participez, partagez votre savoir...

VOUS NE TROUVEZ PAS CE QUE VOUS CHERCHEZ ?

Vous souhaitez ajouter quelque chose au prochain bulletin, faites le nous savoir en nous écrivant sur communication@echallat.fr



Ou bien compléter le bulletin ci-dessous et remettez-le à la mairie :

Nom : Prénom :

N° de téléphone (ou adresse mail) :

Mes suggestions / idées :

.....
.....
.....

CONTACTS / URGENCE



17 Gendarmerie Nationale / Police Nationale : en cas de menace contre sa sécurité, la sécurité d'autrui ou la sécurité de la collectivité.

18/112 Sapeurs-Pompiers : service de secours et de lutte contre les incendies : en cas de péril d'ordre d'urgence sanitaire, naturel etc... contre les personnes ou les biens.

15 Service d'Aide Médicale d'Urgence : en cas d'urgence à caractère médicale ou pour joindre médecin généraliste de garde.



Centre antipison de bordeaux Centre antipoison et de toxicovigilance de Bordeaux :
05 56 96 40 80 : en cas d'intoxication avérée (médicaments, produits ménagers, produits industriels ou agricoles, produits vétérinaires, plantes et champignons, piqûres et morsures d'animaux, pollution de l'environnement, drogues et toxicomanies) ou pour toute information. En cas de détresse vitale ou de doute contacter le **15** ou le **18**



Pharmacie de garde : Contactez le **17** qui vous renseignera



Urgences animales : Animal perdu ? Contactez le **0 800 300 400** ou un vétérinaire ou bien encore le **18**, notamment sur la voie publique.
SOS Animal blessé : centre de Sauvegarde de Charente Nature : **05 45 24 81 39**



Numéro vert COVID :
0 800 130 000



Urgences Sourds et muets : **114**
 Accès aux services d'urgences (SAMU, Forces de l'ordre, Sapeurs-Pompiers) réservé aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre.



Centre de crise ministère des affaires étrangères :
01 53 59 11 10

UTILE

CONTACTS

Vous pouvez contacter la Mairie d'Echallat :

MAIRIE D'ECHALLAT
31 Rue de la Mairie
16170 ECHALLAT

Tél. : 05.45.96.92.02

Courriel : mairie@echallat.fr

La Mairie est ouverte :

Lundi : 09h00 - 12h00

Mardi : 14h00 - 18h00

Fermé le Mercredi

Jeudi : 14h00 – 19h00

Vendredi : Sur rendez-vous

Permanence du Maire et des adjoints le Jeudi de 15h00 à 18h00.

Vous pouvez également joindre :

✓ **Le Maire** : alain.briand@echallat.fr

✓ **La Conseillère déléguée** : communication@echallat.fr

Pour vos différentes démarches, merci de respecter les horaires d'ouverture de la Mairie.

En cas d'urgence, un numéro dédié est à votre disposition le week-end et les jours fériés :

06.33.30.20.98

Plus d'informations sur notre site web www.echallat.fr et sur l'application **Intramuros**



La Mairie d'Echallat
sera fermée pour congés du
27/12/2021 au 31/12/2021



Le Carnet

PACS

- 10/06/2021 – Adeline SEGARD et Nicolas FOURGERON
- 23/07/2021 – Solenne COSTE et Lucien AUNEAU-BONTE
- 06/08/2021 – Karen BODET et Nicolas ETIENNE



Tous nos vœux de Bonheurs !

DECES



14/08/2021 – Daniel DELOUCHE

Sincères condoléances à la famille du défunt.

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Ne pas se serrer la main
- Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade
- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE**
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFORMATIONS-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

APPLICATION

INTRAMUROS

Échallat
est désormais sur

IntraMuros

Google Play | App Store

Téléchargement gratuit

Vous pouvez utiliser directement l'application IntraMuros pour vous informer. Cliquez sur le pour découvrir les détails de l'application. IntraMuros est une application développée par le conseil communautaire de Echallat.

Le Cognac



- Lequel de ces 4 cépages n'est pas un cépage dominant pour la production des Eaux-de vie du Cognac :
 - Ugni Blanc
 - Folle-blanche
 - Colombard
 - Cabernet sauvignon
- Les savoir-faire de l'élaboration du cognac sont inscrits à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel français depuis
 - 1984
 - 1992
 - 2003
 - 2020
- Lequel de ces crus ne fait pas partie de la zone d'appellation contrôlée :
 - Grande Champagne
 - Petite Champagne
 - Petits bois
 - Fins bois
- La saison de distillation du Cognac est réglementée et s'arrête
 - Le 31 mars de l'année suivant la récolte
 - En fonction du calendrier lunaire
 - Défini par le service des douanes chaque année
 - Le 31 décembre de chaque année
- L'eau-de-vie de Cognac doit vieillir au minimum :
 - 6 mois
 - 2 ans et demi
 - 10 ans et 10 mois
 - 20 ans
- Pendant le vieillissement du Cognac l'alcool qui s'évapore s'appelle :
 - L'âme du distillateur
 - La poudre d'escampette
 - La part des anges
 - L'ivresse
- Le champignon microscopique qui noircit les chais est appelé :
 - Le Torula compniacensis
 - L'agarius bisporus
 - La chanterelle
 - Le Boletus edulis
- Dans un Cognac « XO », la plus jeune eau-de-vie de l'assemblage est âgée de :
 - 3 ans
 - 10 ans
 - 20 ans
 - 30 ans
- Les normes d'élaboration du cognac et le contrôle du respect de ces normes est confiée :
 - Au VSOP (Vigilance Stricte des Opérations de Production)
 - L'AOC (Agence des Opérations du Cognac)
 - Au BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac)
 - Au SNC (Suivi des Normes du Cognac)
- Quel pourcentage approximatif représente le marché de l'Export du Cognac ?
 - 20 %
 - 45 %
 - 78 %
 - 98 %

Solutions

1-b / 2-d / 3-c / 4-a / 5-b / 6-c / 7-a / 8-b / 9-c / 10-d